

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **CARRILLO**
 Feux de position 2/ dans les phares
 Feux stop 1/ combiné avec feu rouge
 Indicateurs de direction : syst. 2/ flèches, élect. 2) Emplacement aux angles avant du pont de charge
 Feux rouges 1/ combiné avec feu stop
 Eclairage du N° de contr. 1/ combiné
 Avertisseur 1/ électrique 1 ton
 Essui-glace 2/ électriques

2)

DIMENSIONS

Voie	avant	1'333 mm.
	arrière	1'400 mm.
Largeur hors-tout		AV. 1'600 AR.
Empatement		2'700 mm.
Longueur hors-tout		4'525 mm.
Hauteur (non chargé)		2'087 mm.
Garde au sol		255 mm.
Porte à faux, arrière		1'100 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		11,30 m.
Diamètre de braquage ext. droite		11,00 m.
Dim. Intérieures		2'000 mm. Longueur du pont de charge 1'590 mm. Largeur du pont de charge — mm. Hauteur Intérieure — mm. Haut. du pont dep. le sol 990 mm. Ridelles (hauteur) 450 mm. Porte à faux (Int.pont) 1'050 mm.

OBSERVATIONS

- 1) Charge utile/pneumatiques : la charge utile de 1'150 KG. y compris 2 personnes ne peut être accordée que si le vhc. est équipé de pneus de 7.00 - 16 du type camion ; avec des pneus de 6.50 - 16 du type camion, il ne peut être autorisée qu'une charge utile de 1'000 KG. y compris 2 personnes.
- 2) Indicateurs de direction : Doivent être fixés de façon à être visibles de l'avant et de l'arrière. **MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS** (sel. RG)
- 3) Hiérorétroviseur : Prolonger le support pour que le miroir soit placé dans l'axe du bord extérieur de la carrosserie.
- 4) Ruyau d'échappement : Doit être dirigé longitudinalement jusque derrière l'essieu arrière.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 25.10.1949

La commission d'expertises-types